

# CONSEIL MUNICIPAL

## Procès-verbal de la réunion du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un le 22 juin à 20 heures 00 le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre MUSELIER.

Date de convocation : 15 juin 2021

PRESENTS : Jean-Pierre MUSELIER, Paul LASSET, Jean-Claude LEMOINE, Jérôme MEYNET, Olivier KNIPPING, Stéphanie NEVOLTRY, Sébastien CEREZO, Julien LAPLACE, Joël BARADUC, Muriel PESCADOR

ABSENT ET EXCUSE : Madame Elisabeth JACQUART

POUVOIR : Madame Elisabeth JACQUART à Madame Muriel PESCADOR

SECRETAIRE : Monsieur Julien LAPLACE

Ajouts à l'ordre du jour :

Procès-Verbal du 14 avril 2021 11 à l'unanimité des présents.

Délibération concernant la restructuration du cimetière de la commune 11 à l'unanimité des présents.

### **Compte rendu des commissions communales.**

Pas de réunions

## ✂ AFFAIRES GENERALES ✂

### **Approbation du PV du 14 avril 2021**

11 à l'unanimité

### **Renouvellement photocopieur UGAP.**

La location de notre photocopieur TOSHIBA arrive à échéance le 17 septembre 2021, il est donc nécessaire de procéder à son remplacement. Nous avons demandé au même prestataire l'Organisme UGAP de nous proposer un contrat de renouvellement de matériel.

11 à l'unanimité pour le matériel Haut de Gamme avec système agrafage au milieu

### **Permis de stationner Monsieur Anthony SAVOCA « O’Royal Poulets »**

Monsieur Anthony SAVOCA est venu demander l’autorisation pour s’installer Place de l’Oche le samedi de 15h00 à 19h00 pour vendre des poulets.  
Il aura une redevance financière annuelle de 36 € au titre de l’occupation du domaine public.

11 à l’unanimité.

## **↻ AFFAIRES FINANCIERES ↻**

### **Pont de Parret**

Afin de réaliser des travaux sur le Pont de Parret, l’ADIT nous a transmis une facture de 1536 € pour un certain nombre de prestations.  
Monsieur le Maire se demande si on ne peut pas contacter le service voirie de la communauté de communes afin qu’il puisse prendre en charge cette somme sur notre budget.

11 à l’unanimité

### **Projet de DM trop perçu au titre de la taxe d’aménagement**

Nous avons reçu du Trésor Public, un trop perçu de 588,79€ concernant la taxe d’aménagement de Monsieur Jean-Claude PELLETIER, nous devons la rembourser.  
Une décision modificative est à prévoir car nous ne l’avions pas inscrit au budget.

11 à l’unanimité

### **Foyer rural d’Aigueperse**

Suite au courrier reçu du Collège DIDEROT d’Aigueperse pour la demande de subvention de 160 € à l’association sportive et le Foyer Socio-Educatif.  
Pour le bon fonctionnement de ces structures et pour le bien-être des enfants de la commune, le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande de subvention.

10 pour et 1 abstention

### **Ligne de trésorerie**

Monsieur MUSELIER demande au Conseil Municipal l'ajout d'une ligne de trésorerie à hauteur de 100 000 € afin d'avoir un capital pour les factures à venir en attendant de recevoir les subventions correspondantes

Vote 11 pour à l'unanimité

### **Renouvellement Contrat de travail de Marie-Claire BOULLEAU et de Benoit DELRUE**

Monsieur MUSELIER nous expose le travail effectué par Madame BOULLEAU et Monsieur DELRUE et nous fait part de sa satisfaction et ainsi nous propose le renouvellement d'un an à partir du 01<sup>er</sup> juillet 2021 de leurs contrats de travail. Benoît devra retenter sa chance au concours.

Vote 11 pour à l'unanimité

### **Autorisation signature plan de gestion ENS**

Il y aura à terme moins de sommes à payer, car la gestion de la rivière incombe à la communauté de communes.

Des animations peuvent se faire sur le plan scolaire, il faut savoir que le conservatoire ne vit que par l'ENS.

Cela permettra d'arranger un moulin près de la Morge ou l'entretien des peupliers.

Activité supporté par Artonne au 2/3 et 1/3 pour Saint-Myon

Pas d'action prévu pour 2021.

Vote 11 pour à l'unanimité

### **Restructuration de l'ancien cimetière**

Dossier traité par Monsieur LASSET qui nous présente la situation et actions à venir. Recensement concessions, projet de construction ossuaire (25 000 €) afin de placer les ossements les plus anciens (sans traçabilité) et Monsieur le Maire nous informe des délais légaux lors de ce genre de travaux et de ce fait la nécessité de commencer ce travail dès à présent afin de le mener à son terme durant le mandat.

### **Informations diverses :**

Monsieur Jérôme MEYNET précise que mercredi 23 juin à 08h15 le monteur MEFTRAN ALTRAD va poser les jeux de Parret.

Monsieur Jean-Pierre MUSELIER précise qu'il remettra à Aurore LEVIANDIER la médaille des familles le samedi 26 juin à la salle du Conseil

La séance est levée par Monsieur le Maire

Jean-Pierre MUSELIER Maire,	Paul LASSET, 1 <sup>er</sup> Adjoint	Jean-Claude LEMOINE 2 <sup>ème</sup> Adjoint,	Jérôme MEYNET 3 <sup>ème</sup> Adjoint,
Olivier KNIPPING	Stéphanie NEVOLTRY	Sébastien CEREZO	Elisabeth JACQUART  Pouvoir à Muriel PESCADOR
Julien LAPLACE	Joël BARADUC	Muriel PESCADOR	